ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967



Candidature Vme République

Pierre CORNET
Candidat

Jean DEBARD
Suppléant



Electrices, Electeurs,

Je suis un enfant du pays....

....De mon grand-père, maire de Vogüé, de mon père, ancien interne lauréat des hôpitaux de Lyon, médecin dévoué à des générations de familles ardéchoises, j'ai eu en héritage le respect de ces valeurs traditionnelles qui s'appellent la persévérance et le goût du travail honnêtement fait, la fidélité aux traditions de chrétienté et de patrie, le souci des problèmes humains et sociaux, le goût de la LIBERTE et de la TOLERANCE.

Je connais vos préoccupations....

Ce ne sont pas quelques parchemins, quelques peaux d'âne qui peuvent m'éloigner de vous, me retrancher de la communauté ardéchoise : ce ne sont pas les responsabilités que l'on assume naturellement quand on prend de l'âge qui me rendront inaccessible.

Tous nos concitoyennes et concitoyens se rendent compte de la complexité des problèmes les plus courants intéressant l'éducation des enfants, le logement des familles, le travail et la rémunération des salariés agricoles ou industriels, la fiscalité des artisans ou des commerçants, la modernisation de nos villes, villages et écarts (maisons de jeunes, piscines, stades, maisons de la culture, élargissement des rues, voirie, adductions d'eau, etc.), la santé publique (création et extension des hôpitaux, aide aux enfants inadaptés), les personnes âgées (revalorisation des retraites et pensions, amélioration des conditions de logement, aides médicales, et souvent recherche de travaux adaptés aux possibilités), LA SITUATION DES FEMMES dont les problèmes même discrètement évoqués sont souvent aigüs (aides aux mères de familles nombreuses, généralisation du travail féminin à temps partiel, remise en ordre des taux de salaires féminins, extension des centres de repos familiaux, etc...).

Je suis un élu de tradition et de progrès....

Parce que j'ai constamment refusé l'esprit de système et les théories selon lesquels on prétend classer un homme comme on étiquette un produit, j'ai été parfois situé à droite... ou à gauche — Comme en simple bon sens, *la main droite et la main gauche me paraissent également utiles*, je me sens aussi acharné à défendre l'héritage des valeurs traditionnelles religieuses, patriotiques et familiales qu'à vouloir toutes les mesures de progrès technique et humain dont nos enfants, notre terre d'Ardèche et nous-mêmes pouvons légitimement bénéficier.

Mes administrés le savent bien et je laisse à chacun le soin de s'informer de l'action que je mène du canton à la commune, *préférant les réalisations aux stériles discours partisans.*

Au nom de la tradition et du progrès, à propos de la LIBERTE SCOLAIRE qui a longtemps soulevé des passions, je m'adresse aux parents eux-mêmes : ils savent par expérience que l'éducation de leurs propres enfants est une très lourde tâche. Ce me semble là une raison suffisante et essentielle pour que tous, Etat et privés, participent à ce travail immense qu'est l'éducation des jeunes français.

Au nom du progrès j'ai entrepris de mieux ouvrir le département aux courants extérieurs, tout en le dotant d'équipements collectifs nouveaux ou améliorés. C'est là une de mes grandes tâches auprès de la CODER Rhône-Alpes où mon rôle d'expert me permet de faciliter l'insertion de l'Ardèche dans l'économie de cette importante région appelée à une grande destinée sur le plan de l'Europe du Marché Commun.

Dans le même souci, j'entends faire mieux connaître dans notre France et à l'étranger les remarquables richesses du Tourisme et du thermalisme ardéchois. Le tourisme familial, les cures, la diffusion des eaux minérales, offrent un ensemble de possibilités très insuffisamment exploitées malgré de méritoires efforts auxquels je rends volontiers hommage. Une action d'envergure européenne doit être mise au point — les conditions de réussite sont remplies.... sous réserve de notre propre volonté d'action. Pour ma part, cette volonté ne demande qu'à se manifester ,sachant que le département peut faire valoir la fortune que la nature lui donne au siècle des loisirs et de la Sécurité Sociale généralisés au niveau de près de 200 millions d'Européens.

A cette œuvre ambitieuse, mais fort réaliste, je joindrai l'ORGANISATION DE SEJOURS D'ENFANTS DES GRANDES VILLES dans nos hautes et moyennes campagnes, et ce, A LONGUEUR d'année, selon le modèle des classes de neige qui ne peuvent malheureusement satisfaire qu'un pourcentage réduit d'enfants de citadins pour des raisons d'ordre financier ou par insuffisance de zones qui s'y prêtent ? — *Cette suggestion a déjà reçu en haut lieu un accueil extrêmement encourageant.* Les réalisations faites progressivement aboutiraient à garantir de nouvelles activités permanentes au profit de dizaines de milliers de visiteurs à haut niveau de consommation et de dynamisme : les jeunes.

Mais jusqu'ici, en développant certaines formes nouvelles du TOURISME on n'a pas assez songé à l'intérêt même du département : le tourisme doit être au service de ceux qui sont sur place. Trop de Colonies de Vacances viennent avec armes et bagages, cadres et ravitaillement, alors que la CREATION D'EMPLOIS (par exemple Moniteurs, Gardiennes d'enfants), et le DEVELOPPEMENT DU COMMERCE LOCAL sont primordiaux.

L'un de mes objectifs sera de réserver à la circonscription des activités sociales : installations pour personnes âgées venant de l'extérieur, qui n'ont aucune raison d'encombrer le pavé des grandes cités ; multiplication des CENTRES MEDICO-PEDAGOGIQUES, ou de CENTRES MEDICO-PROFESSIONNELS pour l'ENFANCE INADAPTEE, l'un des soucis lancinants de notre temps.

A moins de préférer la routine, le sommeil ou l'exode, voilà, n'est-ce pas, quelques projets qui méritent plus que l'attention d'un instant ?

Je suis un homme libre qui prend ses responsabilités.

Homme libre, je le suis par tempérament, par formation universitaire, par mes réactions dans la vie.

Officier, j'avais librement suivi l'école de St-Maixent, puis j'ai librement pris les risques qui m'ont valu la Croix de Guerre 1939-40. Aussi librement, je me suis engagé dans le réseau de Résistance Jade-Amicol en 1941. Ce que j'y ai fait a été sanctionné par la Croix de Guerre 1940-44, par la Croix de Combattant Volontaire de la Résistance et la Légion d'Honneur.

Homme libre je l'ai été aussi bien en 1958 pour approuver le référendum qu'en 1961 pour exprimer mes craintes sur l'avenir. Chaque fois, j'ai pris mes responsabilités en fonction de ce qui me paraissait correspondre aux exigences les plus sacrées de l'intérêt national.

Homme libre je le suis aujourd'hui dans le même souci des impératifs permanents de la France.

Agé de 55 ans, je suis de ceux qui ont connu deux guerres mondiales, cinq changements de régime politique, trois Républiques, la cascade des dévaluations du franc, les creux profonds de grandes crises économiques et sociales, l'affaissement progressif des activités de l'Ardèche accéléré par l'exode rural.

Tous ces évènements ont trempé bien des caractères et j'espère être de ceux qui n'ont jamais désespéré. Je suis aussi de ceux qui n'oublient pas que le Général de Gaulle a arraché la France à deux déchéances : la déchéance extérieure de l'occupation de 1940-1945, et la déchéance intérieure née de l'impuissance de 1958.

Dans les quelques lignes dont je dispose, il ne m'est pas possible de décrire en détail les remèdes que je préconise pour atténuer les difficultés passagères inhérentes à toute économie en progrès.

Si l'agriculture ardéchoise est riche par plaques, une agriculture valable pourrait se maintenir dans bien des régions menacées pour peu qu'elle soit aidée. Toutes les possibilités du terroir n'ont pas été utilisées.

Des études sont actuellement conduites sur la potentiabilité de certaines régions par divers organismes, notamment la Chambre d'Agriculture.

POUR LA VITICULTURE — Je m'attacherai à obtenir que la reconversion de l'encépagement soit conduite avec souplesse pour permettre aux viticulteurs de la mener sans compromettre la marche économique de leur exploitation. Octroi de droits de replantation anticipée, respect du prix de campagne, limitation des importations, autant de points importants que je défendrai âprement, doivent permettre une vie viticole saine.

Enfin, selon moi, il n'y a aucune raison de refuser aux vrais exploitants, le maintien des droits du bouilleur de crû.

POUR LES FRUITS ET LEGUMES, après une période de sous-production, la surproduction actuelle a rendu difficile la commercialisation ; je favoriserai tout ce qui peut améliorer l'organisation du marché : c'est à la maîtrise du marché qu'il faut parvenir. — Un effort parallèle doit être poursuivi par les exploitants tant pour améliorer qualitativement la production que pour structurer leur action de commercialisation. Je veillerai à ce que les Pouvoirs Publics participent de la façon la plus large à cette nécessaire mutation.

Sur le plan européen, je me prononce pour un traitement non discréminatoire des partenaires européens, notamment l'Italie, favorisée dans la répartition du fonds agricole européen.

EN MATIERE D'ELEVAGE, je défendrai, en faveur des petites exploitations, une adaptation des avantages donnés par la législation sur les constructions et modernisations d'étables. Je m'emploierai à faire relever la franchise d'imposition sur le cheptel ovin.

L'éventail des mesures que je présente tend à maintenir un minimum de vie sociale. Au-dessous d'un certain seuil, la destruction de la nature qui s'ensuit est catastrophique. La terre ne tient que si elle est servie par des hommes qui ont le sentiment de remplir un rôle. Les dispositions que je préconise doivent être attractives et efficaces.

Je suis décidé à conduire une énergique politique de promotion économique comme je l'ai poursuivie au niveau moins élevé de la commune et du Canton que j'ai l'honneur de représenter. La Circonscription de Privas doit bénéficier des moyens d'équipements normaux, habituels, et de moyens supplémentaires pour mieux jouer certaines cartes maîtresses.

Il n'y a aucune raison pour que la Circonscription de Privas soit traitée en paria, comme elle l'a été jusqu'ici. Je réclamerai avec vigueur le classement en zone spéciale d'action rurale des cantons où le développement industriel ne peut se maintenir ou s'affirmer sans aide particulière et importante. Dans les centres ruraux, l'aide à l'aménagement de petites zones industrielles doit permettre de conserver des centres démographiques d'activités, essentielles au bloquage de l'exode rural.

J'ai déjà indiqué quelques unes des opérations-chocs minimum que je défendrai :

1) L'amélioration de la route n. 86, épine dorsale de la Circonscription.
2) L'échangeur sur l'autoroute Valence-Logis Neuf, porte sur la R.N. 86
3) L'aménagement de la N. 103, axe de la Vallée de l'Eyrieux.
4) L'équipement hydraulique de la Vallée de la Payre.
5) L'installation d'un centre de Formation Accélérée pour adultes.
6) L'aménagement des bassins versants de l'Eyrieux.
7) L'aménagement de Maisons familiales de vacances autour du Mézenc.
8) L'aménagement du Lac de St-Martial.
9) Le démarrage de projet de Maisons familiale de vacances de Chanéac.
10) L'aménagement de St-Remèze : plage sur l'Ardèche et grotte Madeleine.
11) La mise en route du complexe touristique d'Imbours.
12) L'implantation prioritaire d'activités industrielles ou scolaire, ou administrative dans les villes de la Vallée du Rhône (Le Teil par ex.).

Préparer correctement l'avenir : c'est prendre des options particulières compte tenu des possibilités locales. Chaque secteur géographique (Mézenc, Barrès, Coiron, Pays de Berg) a sa vocation. Pour assurer un équilibre physique, le maintien d'une présence humaine est indispensable. Dans l'hypothèse où elle n'est plus viable, je m'orienterai vers une prise en charge par l'Etat de certaines zones où les missions de conservation et d'entretien seront assurées comme un Service Public.

Préparer le présent : c'est soutenir les activités en difficultés dans les zones sensibles, en particulier par des aides à l'exportation ; par des tarifs différenciés de transport et par des attributions autoritaires de certaines commandes du secteur nationalisé ou semi-nationalisé aux entreprises locales. Ainsi disparaîtront deux plaies : les bas salaires et l'insuffisance de l'emploi qui se conjuguent actuellement dans certaines de nos vallées sous la forme de restrictions d'horaires et se traduisent par des paies insuffisantes. Je veillerai avec un soin très poussé à ce que ces améliorations sociales deviennent effectives grâce à des mesures appropriées.

Alors que, comme chacun sait, la crise du logement subsiste dans certaines villes et notamment dans celles de la Vallée du Rhône, on constate que des logements restent vides. Les loyers de ces logements sont trop élevés compte tenu des ressources individuelles insuffisantes. Il est donc nécessaire de bâtir des logements dont le loyer sera accessible aux mal logés. Je porterai mes efforts sur une augmentation sensible des crédits affectés à la construction de LOGEMENTS SOCIAUX.

D'autre part je défendrai un rajustement de l'Allocation-Logement, permettant de mieux loger les familles, tout en mettant fin à l'inoccupation de logements déjà construits. .

Je réclamerai l'affectation rapide des crédits nécessaires à la construction des établissements scolaires indispensables à l'équipement rapide de la Circonscription.

A L'EGARD DES RAPATRIES D'AFRIQUE DU NORD ma position est fort nette : et je m'adresse à eux avec d'autant plus de confiance que mes activités africaines m'ont souvent fait les apprécier. C'est une indemnisation raisonnable dans la foulée de la loi de principe de 1961 que je voterai, non sans me rendre parfaitement compte que mon geste n'a qu'une portée matérielle, alors que le déchirement moral demeure.

Je soutiendrai toutes les mesures susceptibles de hâter l'indispensable intégration des français d'Afrique du Nord dans la communauté nationale.

L'investiture du Comité d'Action pour la Ve République que j'ai été le premier à recevoir sur 486 candidats (c'est-à-dire sans discussion), ne signifie pas engagement préalable, abdication de la personnalité incompatible avec la liberté d'expression ou d'action à laquelle je tiens par dessus tout. Ma profession de foi n'a été dictée par quiconque : ceux qui me connaissent n'en doutent pas. QUAND VOUS IREZ METTRE VOTRE BULLETIN DANS L'URNE, vous le ferez en rejetant tout retour vers un passé de crises ministérielles et d'intrigues de couloir.

Imagine-t-on ce que donnerait demain un gouvernement composé de M.R.P., de Radicaux, de Socialistes, même de Communistes et de Tixiéristes. Dans quel domaine l'entente électorale des partis se retrouverait-elle au Parlement ? Qui donc peut encore souhaiter la reprise de ce lamentable spectacle du « théâtre d'ombres » ? De tout cela les Républicains en prennent de plus en plus conscience.

AFFIRMEZ au contraire l'avenir de notre société en marche vers son destin de Paix (non engagement), de stabilité et de progrès (Marché Commun, Indépendance aussi bien militaire qu'économique, qui permet les bons rapports avec tous).

Quand vous voterez, vous tiendrez à redonner à la Circonscription de Privas, première Circonscription de l'Ardèche, sa véritable physionomie politique qui exclura la représentation actuelle et qui évitera les divisions. NE LAISSEZ PAS FAUSSER LE SCRUTIN EN DISPERSANT VOS SUFFRAGES.

Votez dès le premier tour, avec discipline, pour le seul Candidat investi par le Comité d'Action pour la Ve République, dont les titres, les qualités et les réalisations vous paraissent un gage d'EFFICACITE.

Pierre CORNET

marié, père de 3 enfants.
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre 39-40 et 40-45.
Conseiller Général - Maire de Villeneuve-de-Berg.
Expert désigné auprès de la IVe Commission de la CODER, Equipement Région Rhône - Alpes.
Docteur en Droit, Licencié es-Lettres - Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques.
Lauréats de la Faculté de Droit de Lyon.
Directeur Général du contrôle des oléagineux et corps gras.
Ancien membre de la Commission des Comptes et des Budgets Economiques de la Nation.
Conseiller Honoraire de l'Union Française, ancien Questeur.
Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.

Suppléant :

Jean DEBARD

Maire de Saint-Martin-de-Valamas
Engagé volontaire en 1939
Père de famille — Négociant très connu

Il marque ainsi sa volonté de rendre aux communes et aux cantons du Nord de la Circonscription, St-Martin-de-Valamas, le Cheylard, Saint-Pierreville, Vernoux, leur légitime importance,
en étant seul représentant de cette large région au scrutin du 5 Mars.

Vu, le Candidat.

Imprimerie Benistant - Le Teil